

RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

La ville de Gex recrute trois personnes pour le recensement partiel de la population se déroulant du 19 janvier au 25 février 2023 (dates de la collecte auxquelles il faut ajouter une formation et une tournée de reconnaissance).

La mission consiste à déposer et récupérer des questionnaires dans un secteur déterminé de la ville comportant environ 250 logements. La connaissance de la Commune est indispensable et la disponibilité des trois personnes recrutées doit être absolue.

Expression orale aisée, discrétion, moralité et neutralité, capacité relationnelle, rigueur, méthode et ténacité sont les qualités requises pour cette mission. Rémunération : 1500 euros bruts/mois.

Les candidatures sont à adresser (lettre et CV) avant le 21 octobre 2022 à :

Monsieur le Maire, mairie de Gex, 77 rue de l'Horloge, BP 407, 01174 GEX ou par mail à l'adresse mairie@ville-gex.fr.